

Publié le 16 novembre 2023

La Sem Paris Commerces pour doper le commerce de proximité

Fruit du rapprochement entre le GIE Paris Commerces et la Semaest, Paris Commerces est le nouvel opérateur porté sur les fonds baptismaux par la Ville de Paris au service des commerçants et artisans parisiens. L'objectif est d'installer et soutenir les commerces de proximité pour promouvoir un artisanat et une activité commerciale qualitative à Paris. Tout en veillant à faciliter l'installation d'activités médicales et de services.



La **Semaest**, société d'économie mixte de la Ville de Paris fondée en 2004, est chargée de l'animation économique des quartiers. **La Sem a mené ces dernières années des chantiers de rénovation et de développement en faveur d'une nouvelle économie de proximité**, en agissant en étroite partenariat avec les mairies d'arrondissement. Le 20 octobre dernier, à l'occasion de son AG, la Semaest a officiellement changé de nom, pour s'appeler désormais la Sem Paris commerces. **Alexandra Cordebard, maire du 10e arrondissement, en assure la présidence.**

« Ces commerces sont essentiels pour notre ville »

Sur le site de la mairie du Xe arrondissement de Paris, elle se réjouit de cette évolution : « Je souhaite poursuivre notre soutien aux commerçants et artisans, et nos politiques publiques en faveur des commerces de proximité, dans tous les quartiers de Paris, et en particulier dans les quartiers prioritaires. **Ces commerces sont essentiels pour notre ville, pour les Parisiennes et les Parisiens, et participent de la ville du quart d'heure** que nous voulons bâtir avec Anne Hidalgo », assure-t-elle.

Une plus grande assise financière

Ce rapprochement entre la Semaest et le GIE Paris Commerces, créé en 2017, et dont la finalité est de commercialiser les locaux commerciaux vacants des bailleurs sociaux de la Ville de Paris), se traduit par un renforcement des moyens financiers de 200 millions d'euros, étalé sur 5 ans. Paris Commerce dispose d'une feuille de route : être en mesure d'acheter entre 40 à 50 locaux commerciaux privés par an, sur l'ensemble de la ville. L'objectif est d'installer du commerce de proximité, de l'artisanat, du « fabriqué à Paris », des activités médicales, des associations ou encore des structures de l'économie sociale et solidaire pour répondre aux besoins des habitants. **La Sem se pose aussi comme un « guichet unique » pour faciliter les démarches des porteurs de projets désireux de s'installer dans l'un des 7 500 locaux appartenant à Paris Habitat, RIVP, Elogie-Siemp et Paris Commerces.**

La période cruciale du lancement commercial

La nouvelle Sem ne part pas d'une feuille blanche : la Semaest tire ainsi profit des grandes réalisations de ces dernières années, comme [le Testeur de Commerce](#) ouvert fin 2015 à l'angle des rues de Lancry et du Château d'Eau. Un local conçu pour expérimenter de nouveaux concepts sur une durée variable de 15 jours à 4 mois, offrant la possibilité à des entrepreneurs ou à des porteurs de projets de tester de nouvelles formes de commerces, novatrices, responsables et équitables. Une réponse aux difficultés rencontrées par les créateurs de commerces pour s'implanter face à des baux commerciaux de trop longue durée (3/6/9 ans).